

## Les Contrats Vert et Bleu

Les Contrats Vert et Bleu, développés initialement par la Région Rhône-Alpes, sont des projets opérationnels menés sur 5 ans et visant à maintenir ou restaurer les continuités écologiques sur un territoire défini. Ces contrats contribuent, par la même occasion, à réfléchir au développement d'un territoire tout en conservant les fonctionnalités écologiques du paysage. ●

### Bièvre-Valloire

Ce Contrat Vert et Bleu (CVB), validé en octobre 2015 par la Région Rhône-Alpes, a débuté sa phase opérationnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

En 2016, le CEN Isère a apporté au Syndicat Mixte du Pays de Bièvre-Valloire (SMPBV), porteur du Contrat Vert et Bleu, une assistance technique et scientifique formalisée dans une convention pluriannuelle.

Tout au long de l'année, le CEN Isère a ainsi :

- co-organisé et co-animé le comité technique et le comité de pilotage du CVB ;
- organisé et animé différents groupes de travail thématiques (infrastructures agro-écologiques, animations pédagogiques...) en présence des maîtres d'ouvrages concernés par chaque thématique ;
- accompagné les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre de leurs actions du Contrat Vert et Bleu ainsi que pour le dépôt de leurs demandes de subvention en fin d'année ;
- contribué au suivi du projet de l'ISARA sur la perméabilité des espaces agricoles.

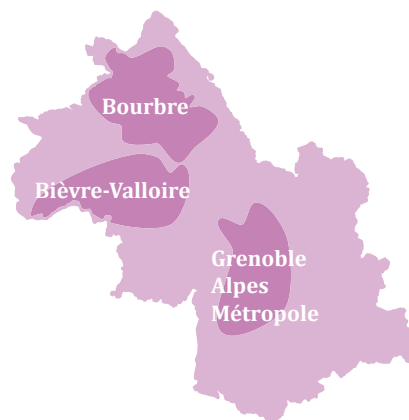
Les volets communication globale et évaluation du projet n'ont pas pu être entamés lors de cette première année de mise en œuvre du fait de la disparition du SMPBV fin 2016. ●

→ *Financeurs : Région Auvergne-Rhône-Alpes, SMPBV*

### Bourbre

Le dernier des Contrats Vert et Bleu sur lequel le conservatoire est impliqué de manière significative est celui porté par le SMABB sur le territoire de la Bourbre et ses affluents (75 communes, 750 km<sup>2</sup>). L'année 2016 aura vu la naissance de ce projet dans un contexte géographique singulier qui conduit à une dynamique démographique et socio-économique en pleine expansion. Identifié au Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) comme un territoire stratégique de Rhône-Alpes du fait de ses caractéristiques, le Contrat Vert et Bleu s'est imposé comme l'outil de dialogue et de montage de projet afin de conserver voire, dans certains cas, de restaurer les continuités écologiques autour des espaces remarquables qui ponctuent le territoire (Réserve naturelle régionale de Saint-Bonnet, APPB de la confluence de la Bourbre et du Catelan, secteur d'Écorcheboeuf...). Ce contrat, finalisé en 2017, devrait être le moyen de mettre également l'accent sur des territoires moins sous les projecteurs comme la Haute-Bourbre et la vallée de l'Hien où des démarches agrienvironnementales pourraient redynamiser une activité agricole traditionnelle, respectueuse de son environnement mais aussi réfléchir à la nature plus ordinaire mais primordiale dans le lien entre les territoires et cela jusqu'à la nature en ville. ●

→ *Financeurs : en cours de montage*



### Grenoble-Alpes-Métropole

Le territoire de la Métropole de Grenoble est résolument nature avec, entre autres, 88 % de sa surface qui bénéficient d'un couvert végétal renfermant une diversité d'espèces importante. Pour cadrer et poursuivre ses politiques en matière environnementale et de prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire, Grenoble-Alpes-Métropole s'est dotée d'une stratégie cadre biodiversité et espace naturel votée le 27 mai 2016. Porté par son vice-président délégué à l'environnement, Jérôme Dutroncy, la Métropole a souhaité décliner sa stratégie dans un plan d'action opérationnel sous la forme d'un Contrat Vert et Bleu (CVB) en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour élaborer ce contrat, la Métropole a fait appel à l'expertise technique et scientifique du CEN Isère pour l'accompagner et fédérer l'ensemble des porteurs de projet du territoire. Ce travail d'assistance et de partenariat avec les services de la Métropole a permis d'aboutir, par la concertation, à la structuration d'un Contrat Vert et Bleu regroupant 14 maîtres d'ouvrage pour près de 55 actions de préservation, de restauration ou de sensibilisation à entreprendre sur les cinq prochaines années. ●

→ *Financeurs : Agence de l'eau RMC, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Grenoble-Alpes-Métropole*

